



LE
JOURNAL
SAINT-LAURENT-MÉDOC
SAINT-LAURENT-MÉDOC





SOMMAIRE

Scolairepage **04**
 Patrimoinepage **05**
 Culturepage **06**
 Environnementpage **07**
 Social et solidaritépage **09**
 Cadre de Viepage **12**
 Rétro 2024 page **14**
 Vie Associativepage **16**
 Vie Localepage **17**
 Tribune librepage **18**
 Agenda des animationspage **19**

Mairie : 4, rue Général de Gaulle
 33112 SAINT-LAURENT-MÉDOC
Tél : 05 56 73 32 70
Email : secretariat@saintlaurentmedoc.fr
Site internet : www.saintlaurentmedoc.org

Responsable de la publication :
 Jean-Marie FÉRON
Couverture et 4ème de couverture :
 conception et réalisation,
 Mairie-Service communication
Conception graphique et Impression :
 Agence MC Publicité
Réalisation, rédaction & crédits Photos :
 Mairie-Service Communication
Tirage : 2500 exemplaires ISSN 2648-7519
Périodicité : 1 numéro/an
Dépôt Légal : premier trimestre 2025

**Chères Saint-Laurentaises,
 Chers Saint-Laurentais,**

Sur l'édition spéciale du journal 2024, vous avez pu retrouver les moments forts des 50 dernières années de notre commune : édition qui a fait état du dynamisme de notre village, en consacrant 8 pages de sa publication.

Vous avez été nombreux à apprécier, durant un mois, à la Médiathèque, l'exposition exceptionnelle de cartes postales anciennes ; inspirée et inspirante également émouvante, une belle histoire de mémoire de notre St-Laurent d'antan. Une rétrospection a été complétée par un diaporama de photos réalisé par Henri LAURENT, à la Salle des Fêtes.

L'édition 2025 est certes plus classique et relate néanmoins les principaux chantiers réalisés au cours de l'année, avec un dossier spécial « Social et Solidarité » qui colle bien à l'actualité.

En investissement, comme chaque année, d'importants travaux de voirie ont été effectués répondant essentiellement à des notions de sécurité. L'aménagement paysager du parking autour de l'église du bourg, lui sert d'écrin. Les nouveaux jeux, à l'école maternelle ou aux

Trinitaires, offrent à nos enfants des espaces ludiques, colorés et modernes. La rénovation des deux courts extérieurs de tennis ne pouvait être reportée et l'arrosage intégré des terrains de football s'inscrit dans une volonté d'action écologique nécessaire.

Tous ces travaux, auxquels s'ajoutent d'autres plus modestes comme le fleurissement de la commune ou la réfection des peintures routières, s'intègrent dans un budget communal géré avec prudence, sans majoration de taux d'imposition depuis 2013. Dans ce budget s'inscrivent également le fonctionnement des écoles, la restauration scolaire, l'entretien des bâtiments communaux, du cosec, du stade, le coût des services techniques et administratifs, l'accueil des associations sportives et autres et tout ce qui fait de notre commune un lieu où il fait bon vivre.

Pour 2025, l'État annonce d'importantes coupes budgétaires pour les collectivités locales. Nous n'en connaissons pas encore les conséquences pour notre commune. Soyez cependant assurés que nous gérerons nos budgets avec prudence. En fonctionnement, nos dépenses

ne seront pas supérieures à nos recettes. En investissement, seuls les projets dont le financement est préalablement assuré, seront réalisés. Peut-être ne seront-ils pas nombreux mais nous devons être attentifs à éviter tout déficit.

Vous le lirez, dans ce journal, notre commune doit procéder au recensement de sa population. L'intérêt de le réaliser avec rigueur ne peut vous échapper et les enjeux sont importants. Merci d'accueillir les agents recenseurs et de les aider à bien collecter les documents et informations qui vous seront demandés.

Le contexte national et international est morose et n'incite pas à l'optimisme. De nombreux pays sont en guerre. La France traverse une crise politique sans précédent. La violence et l'insécurité envahissent nos territoires. Nos droits - ou supposés tels - se développent au détriment de nos devoirs... jusqu'où irons-nous ? l'inquiétude règne mais nous devons relativiser. Nous n'avons pas subi d'inondations, ni d'ouragan, ni tempête quelconque... nous sommes dans un pays où la liberté d'expression existe encore, où les droits des femmes sont légitimes malgré une forte évolution des féminicides, où les notions d'entraide et de solidarité demeurent. Alors, continuons de partager des moments de confiance et d'amitié où le bonheur

d'être ensemble nous permet d'oublier, pour quelques instants, les inquiétudes de la réalité quotidienne.

En mon nom personnel, au nom de tous mes collègues élus et membres du Centre Communal d'Action Sociale, de l'ensemble des services municipaux, que 2025 soit riche de bonheur, de santé et de réussite pour vous et vos proches.



Votre Maire,
Président de la Communauté
de Commune Médoc Cœur de
Presqu'île,

Jean-Marie FÉRON



Une année haute en couleurs !

La scolarité

Malgré la baisse du nombre d'élèves bien que légère est dans la lignée de celle entre 2022 et 2023, tout semble toutefois être fait pour que les 361 élèves inscrits pour l'année 2024/2025 puissent obtenir un enseignement de qualité, avec des effectifs ne dépassant pas 20 élèves par classe sauf celles de CE2 et CM1 (en moyenne 25 élèves/classe).



L'école maternelle, dirigée par Sandrine SARNAC-SANFINS, compte 115 élèves pour 7 classes, répartis tels quels : 34 élèves, de Petite Section (2 classes) ; 40 élèves de Moyenne Section (2 classes) ; 41 élèves de Grande Section (3 classes)
L'école élémentaire où la nouvelle directrice, Daphné KPODO a pris ses fonctions, compte 246 élèves pour 15 classes : 44 élèves de CP répartis en 4 classes ; 37 CE1

(3 classes) ; 51 CE2 (2 classes) ; 49 CM1 (2 classes) ; 56 CM2 (3 classes) et 9 élèves en classe ULIS

Le rythme scolaire est le même avec le maintien de la semaine à 4 jours avec des horaires soit côté Maternelle 8h40-12h10 et 13h40-16h10 et côté Élémentaire 8h45-12h15 et 13h45-16h15

La restauration



Une nouvelle procédure est en place pour un meilleur fonctionnement et préserver ainsi le confort des écoliers au sein de la structure et ainsi faciliter les formalités

pour les parents.

A l'occasion de la semaine du goût (14 au 20 octobre), un atelier découverte était organisé pour une classe de CP. Il s'agissait de faire découvrir différents saveurs aux enfants et ainsi participer à leur éducation au goût, mais également collaborer avec le personnel de la restauration scolaire et ainsi profiter du partage de leur savoir-faire. Les élèves et la maîtresse (Mme Médina) remercient Bruno et Kelly pour le temps passé pour l'élaboration de ce projet. Nous remercions également le

reste du personnel qui a œuvré pour le bon fonctionnement de la cantine pendant cet atelier.



Les transports

L'arrêt de bus dans le centre bourg initialement rue Pierre Castéra est définitivement déplacé rue du Vieux Lavoisier, pour une meilleure sécurité des enfants pour un coût de travaux de 4 500 €.



Les olympiades



une année olympique pour nos enfants des classes Maternelle et dispositif ULIS.

A l'occasion des Jeux Olympiques organisés en France, grâce à la collaboration collective des enseignantes, des services municipaux (atsem, espaces verts, communication et jeunesse) et agents du périscolaire, les anneaux ont été

ainsi réalisés par les enfants des classes Maternelle ; des guirlandes et bonnets phrygiens confectionnés par les élèves de la classe ULIS.

La production commune d'activités artistiques de collage/découpage/construction, autour de cet événement a permis d'exposer les créations des petits artistes durant tout l'été, dans la vitrine de la Médiathèque.



Le cross

organisé à l'école élémentaire, dans le cadre du programme d'éducation physique des élèves, s'est déroulé le 15 octobre dernier, sous un beau soleil, avec la participation des classes (CP-CE1-CE2-CM1-CM2). Un classement des vainqueurs par niveau a été proclamé avec une remise de médailles aux 3 premiers gagnants de chaque niveau et 1 coupe aux premiers.

UN VOYAGE au cœur du patrimoine communal

La richesse de l'histoire locale est souvent sous-estimée et pourtant, elle constitue le cœur battant de notre identité collective.



Éveiller votre curiosité mais aussi renforcer les liens intergénérationnels et raviver l'intérêt pour le patrimoine de notre commune, vous avez été très nombreux à pousser les portes de la Médiathèque, entre le 21 mai et le 20 juin 2024, pour voir et revoir l'exposition de cartes postales anciennes « *Aux bons souvenirs de Saint-Laurent-Médoc* » qui s'est terminée par le dévernissage tenu le samedi 22 juin, à la Salle des Fêtes.



Qu'il s'agisse d'un bâtiment ancien, d'une fontaine centenaire, d'une statue marquant un événement important, ou même d'un château pittoresque, chaque élément a une histoire à raconter.

Environ 130 cartes postales anciennes inédites dont la plus ancienne date du 28 juin 1900, ont été réparties en dix thématiques et vous ont permis de découvrir tous ces lieux, événements ou divers portraits... autant de fenêtres sur le passé.

Partage intergénérationnel et transmission de la mémoire
L'histoire locale ne réside pas



seulement dans les pierres et les monuments, mais aussi dans les récits des anciens de la commune. Souvent, ces gardiens de mémoire détiennent des anecdotes précieuses et des souvenirs qui apportent une dimension humaine à l'histoire de la commune.

Façade exposition « *Aux bons souvenirs de Saint-Laurent-Médoc* », une invitation à entrer dans la médiathèque...



L'exposition, réalisée et organisée en collaboration avec l'intervenant extérieur Henri LAURENT, s'est vue se prolonger jusqu'à la Résidence de Personnes Agées Aymar Achille-Fould, puis celle de Bossège, par la présentation notamment d'un diaporama de photos.

Inspirée et inspirante, mais également émouvante... une belle histoire de mémoire de notre St-Laurent d'antan, notre village, à la découverte de cartes postales, empreint d'émotion pour ne pas oublier le passé.

LA MÉDIATHÈQUE devient Ludothèque

Nouveau

vosre médiathèque devient Ludothèque.
 Vous pouvez venir emprunter des jeux et jouer en famille
 ou entre amis ! (1 jeu par famille)...

A bientôt dans votre médiathèque !!!



La bibliothèque municipale est située au cœur du village, entre l'église du Bourg et la place de la Mairie. Elle accueille son public dans des espaces chaleureux, lumineux et climatisés à l'étage. Un large catalogue de livres pour tous les âges, revues, CD, jeux... est proposé ainsi que des services innovants (ludothèque, et grainothèque). Un poste informatique est à la disposition des abonnés.

Tout au long de l'année, elle décline un programme d'animations gratuites, ouvertes à tous :

- bébés lecteurs pour les moins de 3 ans
- ateliers divers
- cafés littéraires

Elle offre aussi aux artistes et aux amateurs des cartes blanches pour révéler leur talent et partager leur passion :

- théâtre, mimes
- expositions de photos, de peintures etc....

C'est aussi de belles rencontres avec des auteurs, des conférenciers, etc....

Tous les deux ans, la Médiathèque collabore au festival Techno Arts... quand les arts, les cultures et les métiers du numérique se rencontrent. Cet évènement est parrainé par la Communauté de Communes Médoc Cœur de Presqu'île et Unisphères... le prochain a lieu en 2025.

Partenaire avec les écoles communales, des interventions en milieu scolaire sont organisés régulièrement et

en collaboration avec le Centre Communal d'Action Sociale, un après-midi hebdomadaire est consacré aux seniors. La Médiathèque reçoit aussi chaque semaine des crèches et des assistantes maternelles.

Intégrée dans le réseau local des bibliothèques, le portail commun donne accès à un large panel de ressources d'ouvrages, et ainsi renouveler son offre de livres et d'expositions.

Du théâtre aussi, en collaboration avec les associations L'oiseau Lire et Les Bergères avec la pièce « Parlez-moi de Jean-Baptiste ».



HORAIRES D'OUVERTURE

MARDI (fermé le matin sauf pendant les vacances scolaires), 14:00–16:00
MERCREDI 09:00–12:30, 14:00–18:00
JEUDI 09:00–12:30, 14:00–16:00
VENDREDI 14:00–19:00
SAMEDI 09:00–12:30, 14:00–18:00

CONTACT

7, rue Général de Gaulle
 bibliotheque@saintlaurentmedoc.fr
 05 56 59 40 96

En partenariat avec
 le Centre Communal d'Action Sociale,
 des ateliers parentalité ludiques et interactifs





Des ruches dans ma commune... de bons réflexes à adopter et...



À peine deux années d'existence et déjà, certains apiculteurs amateurs fourmillent d'initiatives.

Composé de deux ruches, le rucher communal est installé au beau milieu des jardins familiaux et des vergers partagés, dans le secteur de Lorthe, sur le chemin de randonnée appelé coulée verte. Les ruches ne sont évidemment pas accessibles.

Cependant, elles permettent d'observer les abeilles en activité, sans risquer qu'elles attaquent par crainte de se sentir menacées. Le rucher

communal peut être un lieu de démonstration et de sensibilisation conduit par les agents des Services Techniques chapotés par un apiculteur amateur et bénévole déjà bien connu par la population pour son rucher implanté à Benon, Roger PATY.

« Une abeille ne fait pas que piquer, elle a un rôle important » ...



...des frelons asiatiques à attraper !

Et la réalisation ne s'arrête pas là : les apiculteurs amateurs comptent réanimer tout un pan de la biodiversité locale. Conscients de la nécessité d'un environnement propice au développement et à la croissance des abeilles, après avoir obtenu le label API Partenaire, il est envisagé la plantation de haies mellifères dans le périmètre des ruches.

L'année dernière, plus de 1 000 nids de frelons asiatiques ont été détruits en Gironde par des perchistes ou privés, près de 50% se trouvaient à moins de 2.50m du sol : donc dangereux pour l'homme.

Si nous voulons conserver nos abeilles (rappel : la commune labellisée API Cité 2023-2025 qui s'inscrit dans un programme de sensibilisation, de communication et de protection de l'ensemble des pollinisateurs et de la biodiversité) et éviter des accidents graves au sein de la population, nous devons tous ensemble lutter contre les frelons asiatiques.

Redoutable prédateur pour les abeilles et pouvant être agressif envers les humains s'il est dérangé, bien que prenant en charge les frais de destruction des nids, la Mairie a décidé d'aller plus loin notamment d'engager une action de lutte contre cette espèce invasive.

Ainsi, un piège avec solution naturelle et sans insecticide a été distribué gratuitement aux 160 Saint-Laurentais qui s'étaient portés volontaires permettant de participer à la campagne de piégeage.



Une balade nature de 11 kms entre marais et estuaire !

Au fil d'un parcours ludique et étonnant qui serpente le long de bocages traditionnels, de vignes typiques du Médoc ou de jalles paisibles, partez à la découverte de « la voie du liron ».

Distance : 11 kms
Randonnée pédestre : facile
Durée : 2 heures

Point de départ : future Maison du Parc
Naturel Régional Médoc, à Lorthe



N'hésitez pas à télécharger l'appli du PNR pour découvrir les richesses naturelles et culturelles du Médoc

MON
MÉDOC



Télécharger dans
l'App Store

DISPONIBLE SUR
Google Play

L'appli mobile qui va vous faire
(Re)découvrir le Médoc



Un jardin sauvage favorable aux pollinisateurs

Puisque l'abeille est loin d'être le seul insecte à connaître un fort recul de population, il est envisagé, dans le cadre du programme LIFE Abeilles sauvages, la création d'un jardin sauvage favorable aux pollinisateurs.

Avec l'aide du PNR, à proximité directe des vergers partagés. Ce chantier collectif réparti en lien avec les élus, agents municipaux, administrés, écoles, le service social, etc ... pourrait voir le jour au cours du printemps prochain.

Sur une surface d'environ 2000 m², vous pourrez ainsi participer à la fabrication d'un «hôtel» à insectes, la réalisation de plantations (haie champêtre, arbres fruitiers, prairie fleurie ...), avec aménagements (mobiliers, panneaux d'informations ...)

**Vous souhaitez être bénévole sur ce chantier ?
inscrivez-vous auprès des Services Techniques 05 56 59 94 91**



Un service, une rencontre avec Viviane Duverdier Adjoint au Maire, vice-présidente déléguée au Centre Communal d'Action Sociale



Service Communication :

Pouvez-vous nous décrire ce qu'est un CCAS en quelques mots ?

Viviane Duverdier :

Le Centre Communal d'Action Sociale veille à la bonne accessibilité des aides sociales en général et pour prendre des initiatives au niveau local afin de lutter contre l'exclusion et soutenir les populations les plus fragiles.

Il développe différentes activités et missions légales ou facultatives, directement orientés vers les populations concernées : aide et accompagnement

des personnes âgées, aides aux personnes handicapées, aux enfants, aux familles en difficulté, lutte contre les exclusions ...

Ces pages s'adressent à vous, aux jeunes comme à nos aînés, aux familles et aux proches que vous êtes également.

Nous vous proposons de vous faire connaître, (re)découvrir les actions et activités proposées ainsi que de nombreux acteurs locaux qui pourraient vous servir à différents moments de la vie.

Si vous êtes dans une situation particulièrement précaire ou complexe, le CCAS vous accueille et vous oriente.



Service Communication :

De quelle façon est organisé le CCAS et comment fonctionne-t-il ?



Viviane Duverdier :

Le CCAS est composé de :

- un président : Jean-Marie FÉRON, maire de la commune
- un conseil d'administration : formé à parité de conseillers municipaux moi-même vice-présidente, Viviane GRANET, Marie-Christine CHOUZENOUX, Gilles DELAGE, Régine LAVOUÉ, Marie VARENNE, Céline DIÉRICH et de personnes nommées par le maire : Anne-Marie ARROUAYS, Catherine BRUNEAU, Jean-Claude PAPOT, Nicole RICHEBON, Christiane SARRADE, Gaele LACASSAGNE, Stéphanie LELU.

Le conseil d'administration décide des orientations et des choix de la politique sociale commune. Il garantit une veille et une attention particulière auprès des personnes recensées et vulnérables, en cas de mise en œuvre du plan canicule et/ou plan grand froid, en cas de risques majeurs, crise sanitaire ...

Le CCAS intervient principalement sur l'accès aux droits des personnes. Il instruit les aides légales (Aide Personnalisée à l'Autonomie, aide sociale à l'hébergement, aide sociale aux personnes handicapées, obligation alimentaire, domiciliation ...).

Il est présent également pour instruire les aides sociales facultatives tels que régies dans son règlement intérieur

(aide alimentaire, aide exceptionnelle afin d'équilibrer le budget du foyer, ...)

Il gère le PRAD (portage de repas à domicile) et la résidence des personnes âgées « Aymar Achille-Fould », propriété du groupe ENEAL.

Le CCAS organise aussi le repas des seniors avec + de 200 participants, la distribution des colis de Noël à nos Aînés (environ 300 colis).

Cette année, pour la première édition, le CCAS a organisé une action de mobilisation dans le cadre d'Octobre Rose, avec le soutien de la section cocarde randonnée pédestre de la commune.

Il met aussi en place différents ateliers (sophrologie, numérique, vitalité, parentalité, ...) et apporte un soutien à l'intervention de professionnels avec le financement d'ateliers parentalité ou prévention de sensibilisation aux troubles neurodéveloppementaux du jeune enfant auprès de l'équipe enseignante.

Le CCAS dispose d'un budget indépendant et perçoit une subvention communale.



Bon à savoir : Face aux difficultés économiques et sociales, sachez qu'une épicerie solidaire existe sur la commune. Pour pouvoir bénéficier de cette aide alimentaire, vous devez prendre contact auprès du CCAS préalablement pour monter un dossier.

La Résidence des Personnes Âgées Aymar Achille-Fould



Service Communication :

Comment accéder à un hébergement ?

Viviane Duverdier :

Située en centre bourg, la résidence autonomie pour personnes valides et autonomes, âgées de 60 ans et plus, profite des commerces, services et vie sociale de la commune.

Son bâtiment rénové en 2021 propose des studios de type T1bis de 30m², dans un bâtiment de deux étages ou dans

des pavillons de plain-pied. Ils sont tous équipés de douche privative, de kitchenette mais ne sont pas meublés.

Les extérieurs sont joliment fleuris et la résidence bénéficie d'une salle de restauration et d'animation. La restauration est réalisée en liaison chaude par la restauration scolaire. Le restaurant est ouvert aux St-Laurentais de plus de 60 ans (dans la limite des places disponibles) pour un service chaque midi, sauf week-end et jour férié, au tarif de 7€.

Un partenariat est signé avec VITARIS afin de proposer la téléassistance aux résidents à des prix attractifs.



Bon à savoir : le dossier d'inscription est à retirer directement sur place et sur rendez-vous au 05 56 59 43 99. Il ne sera pris en compte qu'après visite au préalable des lieux et entretien individuel avec le candidat.

Le Portage de Repas à Domicile

Service Communication :
Comment en bénéficier ?

Viviane Duverdier :

Ce service s'adresse aux personnes âgées de plus de 60ans ou atteintes d'un handicap, ainsi que toute personne immobilisée temporairement suite à un accident de la vie courante (opération, fracture, maladie grave, ...).

Il suffit de s'inscrire en venant remplir une fiche, auprès du service qui vous accueille au 2 rue Saint-Julien, du lundi au vendredi de 8h30 à 12h30 et de 14h à 17h sauf le mardi matin et jeudi après-midi, sur rendez-vous

Il faut compter environ 5 jours entre l'inscription et la première livraison (gestion des repas)

Service Communication :
Comment ça fonctionne ?



Viviane Duverdier :

Les repas sont préparés par la restauration scolaire du lundi au vendredi. Ils sont récupérés, chaque matin, avant d'être livrés froids, au domicile des bénéficiaires, tous les jours avant 12h30, sauf jours fériés et weekends.

Le menu est composé d'une soupe, une entrée, un plat (légumes et viande), un laitage et un dessert avec du pain.

Le prix du repas facturé dépend des ressources du foyer et peut donc varier entre 4.67 € et 7.50 € selon le quotient familial défini par le CCAS.



Le savez-vous ?

chaque année, près de 10 000 repas sont livrés à plus de 40 bénéficiaires

Plan canicule et grand froid

Afin de protéger les populations, dans le cadre du plan d'alerte et d'urgence, des registres nominatifs des personnes ont été mis en place.

Service Communication :

Quelle assistance aux personnes fragilisées et/ ou isolées et à la population en général ?

Viviane Duverdier :

Nous prêtons une attention toute particulière aux Seniors en mettant en place une procédure d'assistance aux personnes fragilisées et isolées : **la Prévention canicule et grand froid.**

L'inscription au registre peut être faite par la personne elle-même, par sa famille ou son représentant légal ou par un tiers.

Afin que cette mobilisation soit plus efficace, nous invitons les personnes concernées à effectuer l'inscription si ce n'est pas déjà fait :

- par téléphone :
05 56 73 27 45

- par mail :
ccas@saintlaurentmedoc.fr

- soit en venant remplir
une fiche de recensement
à l'accueil du CCAS (situé
au 2, rue St-Julien)



Alerte Citoyens



Nous encourageons tous les administrés à s'inscrire si ce n'est pas déjà fait, par le biais du site internet.

L'inscription est gratuite et confidentielle. Grâce à un système innovant, les services de la Mairie et du CCAS vont pouvoir vous diffuser rapidement et gratuitement des alertes et des informations par SMS ou MESSAGE VOCAL afin de vous informer le plus rapidement possible sur des événements exceptionnels dus aux risques météorologiques, ou à un accident de transport de matières dangereuses, un accident industriel ...

<https://saint-laurent-medoc.alertecitoyens.com/>

Service Communication :
Parlez-nous de quelques temps forts ?

Viviane Duverdier :
Nous avons à cœur de perpétuer certains événements, notamment dans la tradition des festivités de Noël, pour retrouver nos aînés pour vivre tous ensemble l'occasion de partager un moment d'amitié et de convivialité, également par des actions de mobilisation.

• **Le Repas des Aînés :** quelle journée en ce 15 décembre dernier où presque 200 personnes de 70 ans et plus se sont retrouvées, à la salle des Fêtes communale.



• **Un après-midi pour danser.** Dans le cadre de la semaine bleue, et pour sa toute première édition, la salle des fêtes s'est transformée en piste de danse ce vendredi 4 octobre, pour



réunir une trentaine de personnes de plus de 60 ans. Une bonne ambiance qui s'est finie par un thé bien-sûr et des petits gâteaux pour reprendre des forces !

• **Une marche solidaire :** avec la collaboration de la section sportive cocarde randonnée pédestre, la commune s'est vue se parer de rose samedi 26 octobre, dans le centre Bourg. Plus de 100 personnes adultes, ados et enfants ont répondu par leur présence, malgré une météo défavorable, pour cette action de mobilisation tout-à-fait exceptionnelle pour sa toute première édition. La somme de 1400 € ainsi récoltée a été remise à l'association lesparraine Rose Médoc, association créée en 2022 dont l'objectif est de prendre soin des femmes malades et atteintes d'un cancer.



• **Les colis gourmands :** remise d'un colis à toute personne âgée de plus de 70 ans « couple » ou « seul » ne pouvant pas participer au Repas des Aînés, à la Salle des Mariages, courant décembre. Ce colis est offert sur réservation (inscription préalable en cours d'année).



Le savez-vous ? Chaque année, près de 300 colis sont remis à plus de 450 bénéficiaires

Vous êtes une personne isolée et vous ne pouvez retirer le colis lors de la distribution programmée, contactez le CCAS. Une solution pourra vous être proposée.



Le savez-vous : dans le cadre de la semaine bleue, un dépistage auditif gratuit a été organisé pour les personnes de + de 60 ans, en partenariat avec le centre d'audition local Benoit Audition ainsi qu'un thé dansant.

ma commune solidaire
Le CCAS
Centre Communal d'Action Sociale
est à votre écoute !
05 56 73 27 45



horaires d'ouverture du service :
lundi : 8h30 - 12h30 / 14h - 17h
mardi : 8h30 - 12h30 / ap. midi sur RDV et permanence tél.
mercredi : 8h30 - 12h30 / 14h - 17h
jeudi : matin sur RDV permanence tél. / 14h - 17h
vendredi : 8h30 - 12h30 / 14h - 17h
samedi : fermé
dimanche : fermé
ccas@saintlaurentmedoc.fr

Pour toute urgence : prendre contact au 07 86 47 22 91 ou merci de vous présenter à l'accueil de la mairie, si vous le pouvez

Les travaux

La commune a mené d'importants travaux durant l'année écoulée.

Voirie

190 000 €

1. Les travaux sur la route de Corconnac

(revêtement en enrobé profilia, avec pose de grilles pluviales et drains) permettent de régler le problème des eaux de ruissellement de la voirie qui se déversaient dans les terrains privés, inondant certaines propriétés lors de précipitations importantes.



30 000 €

2. De multiples travaux de voirie en gros entretien ont été nécessaires.

Giration

15 000 €

L'emprise du virage dans le secteur de

Lorthe permet une meilleure giration des bus et véhicules.

Parking de l'église du Bourg

80 000 €

Un nouvel éclat pour un des joyaux patrimoniaux de la commune. Lieu central et symbolique, pour cause des commerces, et le marché hebdomadaire animent quotidiennement cette zone. Le parking côté nord a nécessité une totale rénovation afin de rendre la zone agréable pour les piétons (trottoir de circulation le long de la façade) et d'améliorer le confort des automobilistes.



Cours de tennis

54 000 €

La rénovation des 2 courts extérieurs jumelés construits avant les années 2000 désormais obsolètes et plus aux normes FFT (poteaux triangulaires), garantit une amélioration significative de la sécurité pour les 130 licenciés du Club (peinture de surface, changement grillage en périphérie et poteaux ronds).



Terrains de football

78 000 €

Système d'irrigation pour les terrains de football : l'arrosage des terrains de football posait problème à chaque campagne d'arrosage, en été. La municipalité a décidé de passer à du concret en installant l'arrosage intégré. Travaux réalisés par l'entreprise TECHNIO.

A cet effet, un cabanon a été construit pour recevoir et mettre à l'abri le système des commandes.



Aire de jeux

19 000 €

Un nouvel espace de jeux et de vie à l'école Maternelle pour la trentaine d'enfants des petites sections.



28 000 €

Un lieu tout neuf avec des structures ludiques modernisées pour le plaisir des enfants de moins de 11ans, pour passer aussi des moments en famille ou entre amis, aux Trinitaires.



FIBRE : Les derniers branchements de la fibre sont prévus courant mars.

Le fleurissement

Fleurir, c'est donner de la couleur et de la bonne humeur à notre cadre de vie



mais c'est aussi accueillir avec convivialité les promeneurs d'ici ou d'ailleurs et leur donner envie de revenir... Les nombreuses compositions et massifs particulièrement généreux et harmonieux cette année ont été très appréciés

des St-Laurentais et des touristes. C'est le résultat d'un soin et d'un entretien régulier de nos agents techniques qui, nous tenons à le souligner, ont abandonné depuis fort longtemps, l'utilisation des produits désherbants dans le cadre d'une gestion raisonnable et responsable. Nous tenons à remercier aussi vous, administrés, qui contribuent un peu plus chaque année à la mise en valeur de vos ruelles, quartiers et hameaux en fleurissant un rebord de fenêtres, un balcon ou un pas de porte.

La valorisation des espaces naturels en privilégiant la biodiversité, la mise en place de plantations pérennes, la création de massifs en pleine terre et l'utilisation de vivaces et graminées, la limitation de produits chimiques, encouragent et donnent bon espoir de « récolter » une deuxième fleur au concours départemental des villages fleuris, l'année prochaine.



L'urbanisme

Malgré la crise, de nouveaux lotissements sortent (encore) de terre dans notre campagne. Ce sont 29 parcelles proposées à la vente, dénommées «La Prairie de Lorthe» et situées dans le secteur de Lorthe, avec des surfaces allant de 450 m² à 860 m².



Extension de la Zone Artisanale

Idéalement située le long de la D1215, à égale distance de Lesparre-Médoc, Pauillac et Castelnau-de-Médoc, la Zone d'Activités (relevant de la compétence communautaire Médoc Cœur de Presqu'île), fait l'objet de nombreuses sollicitations de la part de porteurs de projets. Elle offre un rayonnement sur l'ensemble du Médoc tout en assurant un accès rapide à la Métropole de Bordeaux.

Terrains rue Pierre de Coubertin

Lotissement «les Bruyères» de 9 lots (parcelles entre les résidences Hameau des Pins et Rose des Sables).

Une cinquantaine d'entreprises sont bien implantées....



Ça s'est passé près de chez vous : rétrospective 2024

Retour en images sur les temps forts et événements de l'année écoulée
CONVIVIALITÉ - BONNE - HUMEUR - JOIE



Vœux du Maire

C'est dans une salle comble que Jean-Marie FÉRON a présenté ses vœux à la population Saint-Laurentaise, le vendredi 12 janvier. Entouré des membres du Conseil Municipal, notre maire a félicité de nouveau nos champions sportifs, a dressé le bilan de l'année écoulée, a remercié l'ensemble des forces vives de notre village : forces de sécurité et de secours, services municipaux, dirigeants d'associations, commerçants et artisans...en terminant, avant de partager le verre de l'amitié et un buffet pour bien débiter la nouvelle année, par la remise de cadeaux afin de souhaiter la bienvenue aux nouveaux arrivants.



Collecte des sapins : Initiée depuis 2017 par le Conseil Municipal des Jeunes de Carcans en partenariat avec l'association AJC33, et l'Office National des Forêts, la Mairie de Saint Laurent Médoc a participé, à l'opération « recyclez votre sapin de Noël » afin de renforcer le cordon dunaire, rempart naturel face à l'océan.

Pour sa toute première édition, vous avez été très nombreux à participer à ce chantier citoyen qui a permis de récolter plus de 150 sapins.

A l'occasion d'un après-midi (17 janvier 2024) placé sous la bonne humeur pour les bénévoles venus, malgré le mauvais temps, tous les sapins ont été mis en place pour ainsi retenir le sable et offrir une protection douce contre les marées. Un beau moment de partage et de convivialité.

Merci à tous d'avoir répondu à cet appel ! Voilà une action qui semble faire l'unanimité et qui est reconduite chaque année.



Salon de l'artisanat et du savoir-faire

le rendez-vous événement du printemps, dans la Salle des Fêtes. Depuis 11 ans, l'association Bernos en Fête organise un salon dédié aux métiers et savoir-faire artisanaux. Avec plus de 100 exposants et près de 2 000 visiteurs attendus chaque année, le salon se porte à merveille et vous donne rendez-vous le 2 mars prochain.



Une retraite bien méritée

Juin 2024, mouvement du Personnel Communal... un agent technique, et pas n'importe lequel : M. le Responsable des Services Techniques nous quitte !

Venancio BATANERO laisse donc sa place après avoir écoulé plus de 40 années au service de notre commune. Nous lui souhaitons une bonne adaptation à son changement d'activité ! et nous le remercions très chaleureusement pour la qualité du travail accompli.

Bonne retraite Venancio !



Chantier communautaire Jeunes :

un relooking pour le mobilier urbain aire de pique-nique du Stade (poubelle, tables, pont)



Un véhicule municipal aux couleurs d'entreprises du secteur et de la commune ...

Inauguré le 20 septembre, au stade municipal lors de la visite des chantiers, des annonceurs ont participé aux publicités sur le Peugeot Partner de la commune. Ce véhicule est utilisé par les services du CCAS pour le Portage de Repas À Domicile, ainsi que pour d'autres déplacements garantissant une bonne visibilité des publicités.



Bon à savoir : la sérigraphie a été réalisée en interne !
 « Pourquoi aller chercher des compétences à 100 kms quand on peut les trouver sur place ? »



Festivités du 13 juillet organisées par le Comité des fêtes qui œuvre sans relâche, avec une mention toute particulière pour avoir redonné ses lettres de noblesse au Champ de Foire de Bernos, notamment avec le tirage d'un feu d'artifice après plus de 27 ans d'inexistence !



30ième anniversaire de la Confrérie du Grenier Médocain :

fête avec le Comité de Jumelage, dans le parc du Château Larose Trintaudon, à l'occasion de son 18ième chapitre, le weekend du 10 août sous une chaleur écrasante ! Plus de 100 confréries vêtues de leurs costumes décorés ont mis en lumière les produits gastronomiques de leurs régions



Téléthon (29 novembre) : plus de 2000 crêpes tournées ont permis de récolter la somme de 1850 € au profit du Téléthon, grâce aux bénévoles qui ont œuvré sans relâche pendant plus de 6h !



Un après-midi récréatif aux accents de Noël :

mercredi 11 décembre, la municipalité organisait à quelques jours des vacances scolaires de Noël, un après-midi récréatif pour les enfants de la commune. Pour sa première édition, après une projection courte de dessins animés, plus de 125 enfants âgés de 3 à 12 ans ont œuvré sur des ateliers créatifs, coloriage, dessin, découpage, collage, stand de maquillage, lectures, selfies avec le Père Noël pour se prêter à la photo souvenir et à la remise de la fameuse lettre. Un goûter a été servi avant de terminer l'après-midi par une boum fort appréciée des jeunes participants.



Repas de Noël :

Pour renforcer la magie de Noël et embarquer les résidents de la RPA dans les festivités, l'équipe du CCAS n'a pas manqué d'idées, le lundi 23 décembre, pour servir dans les assiettes un bon repas avec une animation orientale

PROFESSION : BÉNÉVOLES !

Du cœur à l'action

Essentiel pour la vie d'un village, les associations sous la loi 1901 s'appuient sur leurs bénévoles et sur un fragile équilibre entre initiative et volonté politique des élus locaux.

Ils s'appellent Lionel, Michael, Frédéric, Jean-Michel, Gérard, Roger et bien d'autres ...Elles, ce sont Sylvie, Michèle, Claudine, Christine, Francine, Brigitte ... pour ne citer qu'eux !

Ils sont de St-Laurent pour la plupart, de plus loin même, tous attachés aux valeurs du bénévolat et non professionnels de l'évènementiel mais tous dévoués à une même passion : **ANIMER NOTRE VILLAGE.**

Grâce à eux, la flamme n'est pas retombée ! ... on peut dire même que pour certaines associations un vent nouveau l'a ravivée jusqu'à gonfler le nombre des adhérents.



crédit photo APE

Notre commune s'anime tout au long de l'année, quel que soit le temps, pour accueillir, en centre bourg, à l'abri des réverbères et des bacs fleuris, à la place du 8 mai ou au p'tit marché, au champ de foire de Bernos, au Stade, à l'aérodrome, bref sur tous les sites, par des journées ou soirées festives, locales et gourmandes, par des manifestations toujours plus cocasses comme la Bourse aux Jouets « spécial halloween » organisée par les Parents d'Élèves, à la Salle des Fêtes (ci-contre).

Toutes ces animations variées ont redonné au village une douceur

et une ambiance incomparables. Touristes et locaux viennent toujours plus nombreux. Chacun peut ainsi avoir le loisir de trouver son bonheur, dans ces espaces enchanteurs et pour certains protégés de la circulation.

Tous ces bénévoles qui soufflent ce vent nouveau méritaient bien l'hommage de ces quelques lignes...

Étudiants, salariés, retraités, demandeurs d'emploi... Rassurez-vous ! Tout le monde peut devenir bénévole, et c'est bien plus simple qu'on ne le pense. Ils vous disent tous : venez toujours plus nombreux !

Retrouvez leurs coordonnées sur l'agenda guide de poche ou sur le site www.saintlaurentmedoc.org à la rubrique « loisirs »

UNE JOURNÉE EN PLEIN AIR AVEC LES CHASSEURS...



Lancée en 2022 par la Fédération Départementale de Chasse de la Gironde, l'opération « J'aime la Nature Propre » devient un incontournable dispositif écocontribution, sur notre commune.

Cette année encore, organisée par l'Association Communale de Chasse Agréée (ACCA) de Saint-Laurent Médoc, le 27

avril dernier, près de 60 m³ de déchets ont été ainsi ramassés.

Nombreuses sont les personnes qui ont permis de faire un geste en faveur de notre environnement !

Un grand merci à elles et retrouvons-nous tous ensemble le Samedi 15 Mars 2025.



crédit photo ACCA

? Bon à savoir : ouvert à tous, petits et grands, fourniture de gants, poches poubelle, bennes et repas offert à la Maison de la Chasse, sur inscription.

RECENSEMENT DE LA POPULATION

un acte civique, obligatoire et utile pour tous

Cette année, notre commune réalise le recensement général de sa population pour mieux connaître son évolution et ses besoins. L'ensemble des logements et des habitants seront recensés à partir du 16 janvier au 15 février 2025.

COMMENT ÇA SE PASSE ?

Un courrier de la Mairie sera déposé dans votre boîte aux lettres pour vous informer de l'opération. Puis, un agent recenseur, recruté par la commune, vous fournira une notice internet, soit dans votre boîte aux lettres, soit en mains propres. Suivez simplement les instructions qui y sont indiquées pour vous recenser en ligne. Ce document est indispensable, gardez le précieusement.

Se recenser en ligne est plus simple et plus rapide pour vous, et également plus économique pour la commune. Moins de formulaires imprimés est aussi plus responsable pour l'environnement. Si vous ne pouvez pas répondre en ligne, des questionnaires papier pourront vous être remis par l'agent recenseur à votre demande.

Vous n'avez reçu aucun document d'ici le 30 janvier ?
contactez le 05 56 73 32 70

POURQUOI ÊTES-VOUS RECENSÉS ?

Le recensement de la population permet de savoir combien de personnes vivent en France et d'établir la population officielle de chaque commune. Le recensement fournit également des statistiques sur



la population : âge, profession, moyens de transport utilisés, et sur les logements, etc ...

Les résultats du recensement de la population sont essentiels pour la vie de la commune. Ils permettent de :

- Déterminer la participation de l'État au budget de notre commune : plus la commune est peuplée, plus cette dotation est importante ! Répondre au recensement c'est donc permettre à la commune de disposer des ressources financières nécessaires à son fonctionnement.
- Définir le nombre d'élus au Conseil Municipal, le mode de scrutin, etc ...
- Identifier les besoins notamment en termes d'équipements publics collectifs (transports, écoles, maisons de retraite, structures sportives, etc ...), de commerces et de logements

Toutes vos réponses sont absolument confidentielles. Elles sont ensuite transmises à l'Institut national de la statistique et des études économiques (Insee) et ne peuvent donner lieu à aucun contrôle administratif ou fiscal. Les résultats des enquêtes de recensement sont diffusés sur le site www.insee.fr au fur et à mesure de leur disponibilité. La population légale et définitive issue du recensement sera connue qu'au tout début de l'année 2026.

COMMENT Y PARTICIPER ?

Vous avez 2 possibilités : soit en remplissant les formulaires papier que vous remettrez à votre agent recenseur, qui peut vous aider à les remplir ; soit par Internet en vous rendant sur le site www.le-recensement-et-moi.fr

NOUS VOUS REMERCIONS DE RÉSERVER LE MEILLEUR ACCUEIL AUX AGENTS RECENSEURS QUI VONT MENER À BIEN CETTE IMPORTANTE ENQUÊTE ET PAR AVANCE POUR VOTRE PARTICIPATION ACTIVE.

CITOYENNETÉ recensement à 16 ans : une obligation

POUR QUI ?

Dans le cadre du parcours de citoyenneté, tout jeune français, doit faire la démarche de se faire recenser auprès de la Mairie, entre la date anniversaire de ses 16 ans et les 3 mois qui suivent.

Cette démarche effectuée, le jeune recevra une attestation de recensement, puis sera ensuite convoqué à participer à la journée défense et citoyenneté (JDC). Il pourra ainsi :

- obtenir une attestation de recensement, obligatoire pour s'inscrire avant l'âge de 18 ans à un examen (BEP, Baccalauréat, ...) ou un concours administratif en France ;
- être convoqué à la Journée Défense et Citoyenneté (JDC) ou en avoir été exempté. La JDC est obligatoire pour s'inscrire à partir de l'âge de 16 ans à un examen, à un concours administratif ou à l'examen du permis de conduire en France. Cette obligation cesse à partir de l'âge de 25 ans ;

- être inscrit automatiquement sur les listes électorales dès l'âge de 18 ans pour pouvoir voter, sans avoir d'autres démarches à effectuer (sauf en cas de déménagement notamment) ;

Si vous n'avez pas fait votre recensement dans ce délai, vous pouvez régulariser votre situation jusqu'à l'âge de 25 ans. La démarche à faire reste la même. En cas de perte ou de vol de son attestation, le jeune peut demander une attestation de situation administrative auprès du Bureau du Service National (BSN).

Le carnet

Du 1er janvier au 31 décembre 2024,
ont été déclarés à la Mairie :

48

Naissances

16

Mariages

56

Décès

Demain Saint-Laurent

Saint-Laurentaises, Saint-Laurentais, En ce début d'année, nous sommes heureux de vous présenter – avec un retard dont vous voudrez bien nous excuser – nos vœux les meilleurs pour cette année 2025. L'environnement politique et économique, la crise des viticulteurs et des agriculteurs, la proximité d'un conflit armé qui dure depuis des années nous plongent tous dans un climat d'incertitudes et d'inquiétudes. Mais la vie continue et notre commune doit poursuivre son évolution.

2025 est la dernière année de notre troisième mandat. Depuis 2008, d'importants travaux ont été réalisés dans les écoles, la voirie, les églises, la mairie. Notre commune s'est progressivement transformée pour accueillir une nouvelle population qui porte aujourd'hui le nombre de nos habitants à plus de 5 000. Le recensement actuel nous confirmera un chiffre plus précis. Stade, tennis, Cosec, skate-park, aires de stationnement, de jeux, chemins de randonnées ont été restaurés, aménagés, construits pour conforter l'enthousiasme des très nombreux sportifs de Saint-Laurent et d'autres communes environnantes. La culture n'a pas été oubliée. Le dynamisme de la bibliothèque, devenue médiathèque, en est la preuve. Reboisement et coupes rases judicieusement définies ont conforté la richesse de notre massif forestier.

Malgré l'importance de ces investissements qui s'ajoutent au fonctionnement normal d'une commune, nos finances ont été gérées avec prudence et nous ont permis de ne pas augmenter depuis 2013, les taux de nos impôts locaux. Pour 2025, l'excédent global (fonctionnement et investissement) nous permettra de maintenir cette politique mais aussi de réaliser d'importants travaux de réfection de trottoirs, d'éclairage du stade, d'aménagement de la salle des fêtes et de son parvis, de restauration de l'Église de Benon...

La proximité de cette fin de mandat n'a aucune incidence sur notre volonté d'assumer nos responsabilités. Nous continuons avec détermination de poursuivre nos actions pour que chacun d'entre vous soit heureux de vivre à Saint-Laurent.

Les élus « Demain pour Saint-Laurent » : Jean-Marie Féron, Jeany Fischer, Jean-Michel Saintemarie, Viviane Duverdier, Bruno Carrillon, Michèle Coombs, Stéphane Sence, Stéphanie Girault, Guy Peyré, Caroline Petiot, Yannick Mahé, Audrey Pina, Nicolas Braz, Viviane Granet, Alexandre Élizondo, Régine Lavoué, Jordan Bac, Céline Diérich, Jean-Michel Amoureux, Gilles Delage, Marie Varenne, Kevin Almon.

Ensemble pour Saint-Laurent

Bonjour à toutes et à tous,

Pour notre « libre expression de 2024 » nous vous proposons un compte rendu des Conseils Municipaux auxquels vous avez échappés cette année.

Tous les CM se déroulent de la même manière :

Après la désignation de la secrétaire de séance, nous devons accepter ou pas le compte rendu de la séance précédente. Mais comme nos interventions ne sont jamais reprises, même de façon synthétique, nous ne pouvons en être satisfaits, les réponses faites de M. Le Maire ne peuvent vous informer de nos remarques ou questionnements ceux-ci étant absents du compte rendu, avoir une réponse sans la question ne peut qu'interroger...

Souvent des habitants de St Laurent nous demandent pourquoi ne votez-vous jamais pour le budget ?

Tout simplement parce que nous ne sommes jamais conviés à son élaboration.

De plus les formations, que nous demandons, inhérentes, aux évolutions comptables ne nous sont pas accessibles sont-elles réservées aux édiles seulement ?

Nous découvrons les choix de l'équipe municipale qu'en début de réunion du conseil municipal ce qui est nettement insuffisant pour travailler sur les dossiers et définir une stratégie.

Le problème vient du fait, comme nous vous en informons régulièrement, qu'il n'y a pas de réunions des commissions. Ces séances de travail doivent servir à préparer et définir des orientations. Ceci est valable pour les budgets (général, eau et assainissement, voirie, forêt...). Mais pas seulement pour les budgets...

Nous sommes certains que pour l'évolution de la commune des projets sont à étudier (comme par exemple de se mettre en conformité de l'accessibilité pour tous les bâtiments communaux et leurs accès...) ce qui n'est pas fait et ce en dépit de l'obligation légale depuis de très nombreuses années.

Ou encore d'intégrer les voies des lotissements...

C'est cela aussi le bien vivre ensemble.

Notre commune le mérite et pas uniquement pour le centre bourg.

Que 2025 vous soit le plus agréable possible ; vous pouvez toujours compter sur nous.

Ensemble pour Saint Laurent : Didier Duret, Christine Chouzenoux, Maurice Lucas, Véronique Duret, Marcel Mahaut.

Et si on sortait ?

animations 2025

JANVIER

- 4 Loto de l'Entraide des Cœurs Médocains
18h30 Salle des fêtes
- 5 Troc livres de Bernos en Fête
14h-17h Salle 1, rue St-Exupéry
- 10 Vœux de la Municipalité à la population
18h30 Salle des Fêtes
- 11 Compétition de Boxe au Cosec
- 18 Théâtre des Drôles de Comédiens
20h30 Salle des Fêtes
- 18 Compétition de judo au Cosec

MAI

- 1 Tournoi jeunes de Foot au Stade
- 4 Vide grenier des Fées des Mômes au parking des écoles
- 4 Loto de la Solidarité Médocaine
14h30 Salle des Fêtes
- 8 Cérémonie Commémorative
- 23 Théâtre
20h Salle des Fêtes
- 24 Loto des Cheveux d'Argent
14h30 Maison des associations
- 25 Vide dressing du Twirling Bâton
Parking des écoles

SEPTEMBRE

- 7 Troc livres de Bernos en Fête
14h-17h Salle 1, rue St-Exupéry
- 7 Loto de la Solidarité Médocaine
14h30 Salle des Fêtes
- 14 Vide grenier des Fées des Mômes au parking des écoles
- 14 Loto du Foot
14h30 Salle des Fêtes
- 20 Fête de l'Abeille
9h-18h Rucher écoles de Benon
- 28 Vide grenier du Twirling Bâton
Parking des écoles

FÉVRIER

- 2 Troc livres de Bernos en Fête
14h-17h Salle 1, rue St-Exupéry
- 2 Loto de la Solidarité Médocaine
14h30 Salle des Fêtes
- 2 Compétition de Twirling Bâton au Cosec
- 9 Loto du Foot
14h30 Salle des Fêtes
- 22/23 Salon du chocolat au Cosec

JUIN

- 1 Vide grenier, troc plantes et graines de Bernos en Fête
9h-18h Champ de Foire
- 8 Vide grenier des Fées des Mômes au parking des écoles

- 14/15 Fête de la Trinité
- 14/15 Rallye équestre de la Crinière Médocaine au Champ de Foire

- 18 Cérémonie Commémorative
- 21 Gala de danse Modern' Jazz
21h au Cosec
- 21 Gala de danse Twirling Bâton
21h Salle des Fêtes

- 27 Feu de la St-Jean Benon
- 28 Ateliers musicaux des Tourelles au Cosec
- 29 Vide grenier du Foot au Stade

OCTOBRE

- 5 Troc livres de Bernos en Fête
14h-17h Salle 1, rue St-Exupéry
- 11 Bal country
20h Salle des Fêtes
- 12 Loto du Foot
14h30 Salle des Fêtes
- 18 Loto des Cheveux d'Argent
14h30 Maison des associations
- xx Marche Rose
- 19 Repas dansant des Décorés du Travail
21h Salle des Fêtes
- 25 Soirée Halloween Comité des Fêtes
18h30 Champ de Foire de Bernos

MARS

- 2 Salon de l'Artisanat et du Savoir Faire de Bernos en Fête
9h-18h Salle des fêtes
- 8 Bal country
20h Salle des Fêtes
- 16 Vide dressing du Twirling Bâton
9h-18h Salle des Fêtes
- 19 Cérémonie Commémorative
- 22 Loto des Cheveux d'Argent
14h30 Maison des associations
- 23 Remise des médailles du travail
10h30 Salle des Fêtes
- 30 Loto du Foot
14h30 Salle des Fêtes

JUILLET

- 5/6 Course de Tondeuses Team Laurentus
Champ de Foire de Bernos
- 12 Marché Gourmand + Feu d'artifice du Comité des Fêtes au Champ de Foire
- 25 Marché Gourmand du Comité des Fêtes
19h30 place du 8 Mai

NOVEMBRE

- 1 Tournoi de Foot Féminin U14-U17 au Stade
- 2 Troc livres de Bernos en Fête
14h-17h Salle 1, rue St-Exupéry
- 2 Loto de la Solidarité Médocaine
14h30 Salle des Fêtes
- 8 Vide grenier des Fées des Mômes au parking des écoles
- 11 Cérémonie Commémorative
- 15 Théâtre des Théâtres à la Salle des Fêtes

AVRIL

- 5 Rallye cartographique et repas du Team Laurentus
9h-18h Salle des Fêtes
- 6 Troc livres de Bernos en Fête
14h-17h Salle 1, rue St-Exupéry
- 6 Loto de la Solidarité Médocaine
14h30 Salle des Fêtes
- 13 Vide dressing du Twirling Bâton
Parking des écoles
- 20 Chasse aux œufs de Bernos en Fête (matin) Champ de Foire
- 25/26 Exposition de peintures des Tourelles
Salle des Fêtes
- 27 Cérémonie Commémorative

AOÛT

- 22 Marché Gourmand du Comité des Fêtes
19h30 Champ de Foire de Bernos
- 29 Marché Gourmand du Comité des Fêtes
19h30 Champ de Foire de Bernos
- 30 Forum des associations
9h-12h au Stade

DÉCEMBRE

- 6/7 Téléthon
- 7 Troc livres de Bernos en Fête
14h-17h Salle 1, rue St-Exupéry
- 7 Carthoton du Team Laurentus au stade
- 10 Noël des enfants des écoles
14h salle des fêtes
- 14 Repas des Anciens
12h salle des fêtes
- 20 Gala du Twirling Bâton
20h Salle des Fêtes





SAINT-LAURENT
MÉDOC

HÔTEL DE VILLE

4, rue Général de Gaulle, 33112 SAINT-LAURENT-MÉDOC
☎ 05 56 73 32 70 - secretariat@saintlaurentmedoc.fr

www.saintlaurentmedoc.org